

5 février 2026

Concertation dans les études HMUC sur le bassin de la Vilaine Délimitation des Unités de Gestion

*Réunion des animateurs SAGE organisée par
l'APPCB*



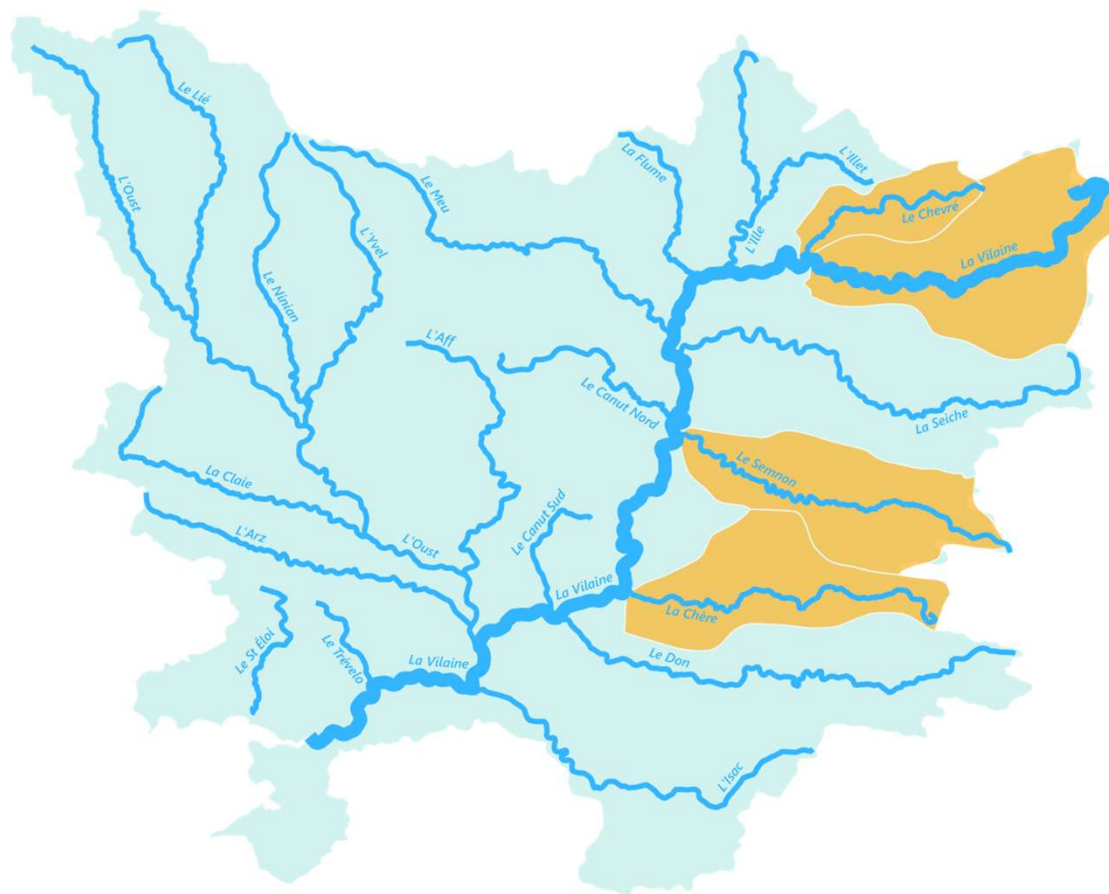
**eaux &
viLaine**
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE



ETUDES HMUC EN COURS SUR LE BASSIN DE LA VILAINE

→ 2023 : Sous- bassins Vilaine amont – Chevré- Semnon (AMI – AELB)

→ 2024 : Projet européen Life Révers'Eau – ssBV Chère (Don, Isac)



1- Concertation dans les Études HMUC

**eaux &
viLaine**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
DU BASSIN DE LA VILAINE

LA CONCERTATION

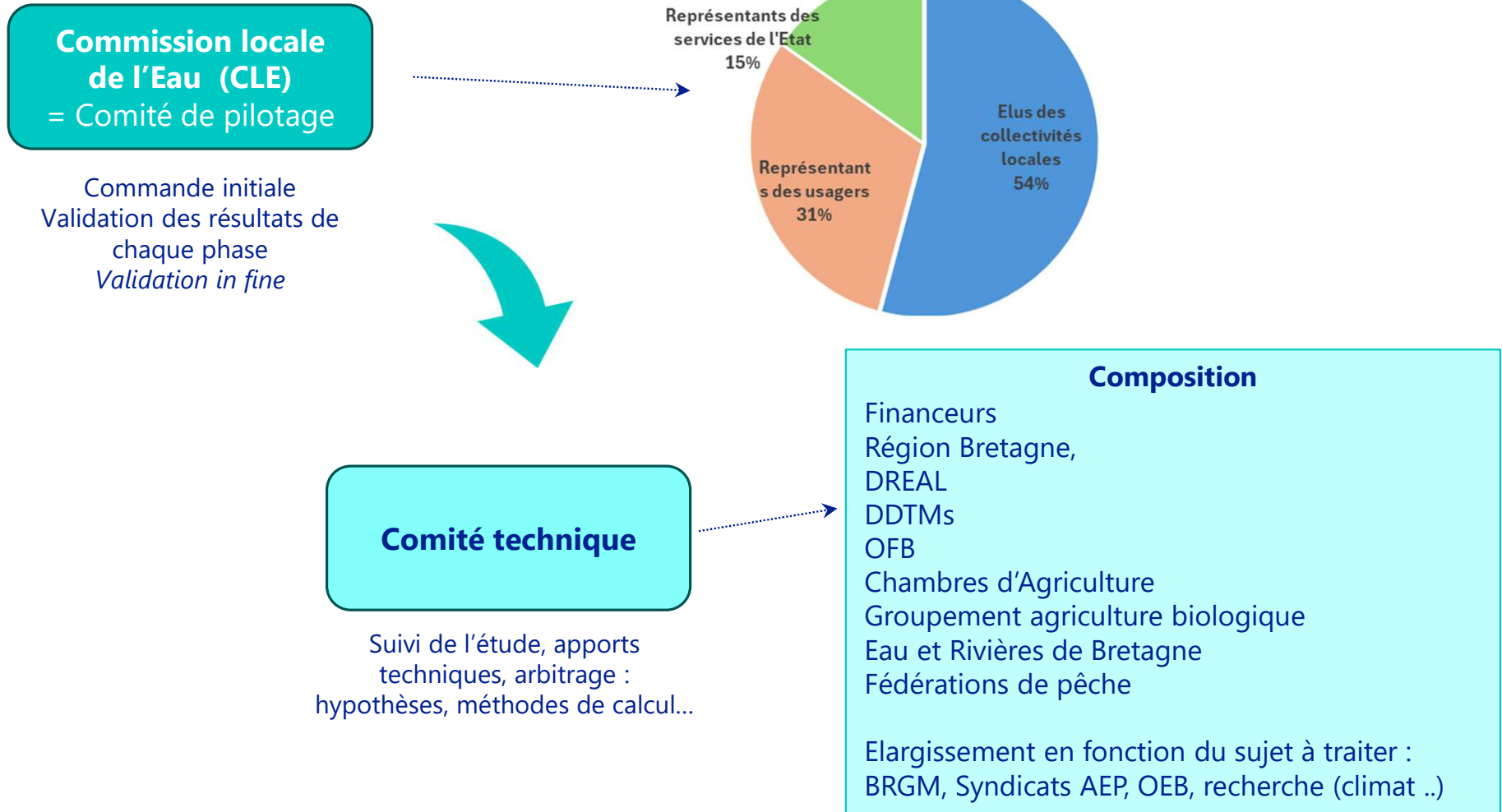
Les objectifs fixés par la CLE pour les études HMUC du SAGE Vilaine :

- Définir les débits caractéristiques et évaluer les volumes prélevables
- Partager les volumes prélevables entre catégories d'usagers
- Engager les acteurs dans un programme d'économies d'eau et de résilience des milieux aquatiques

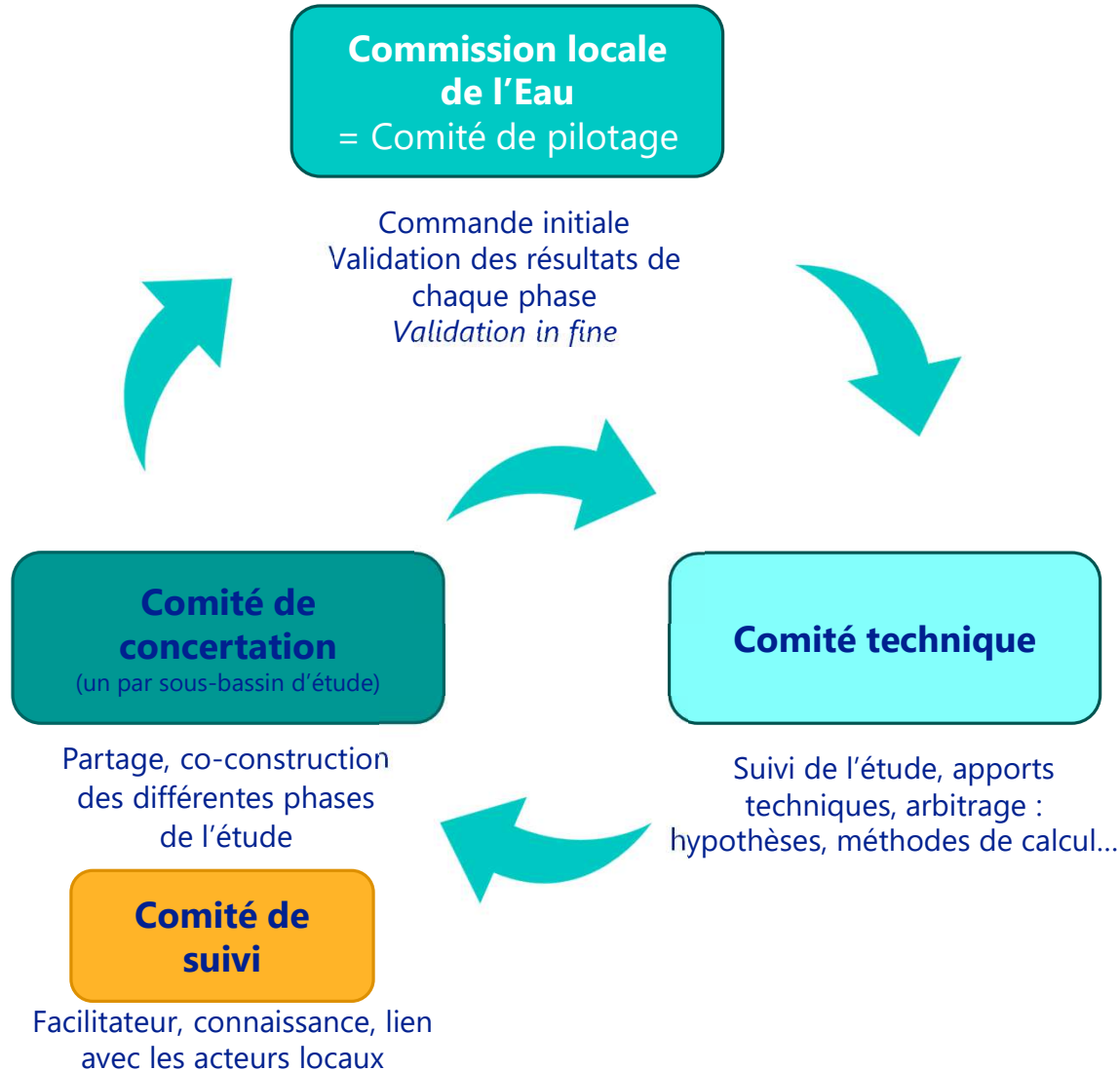
→ Enjeu primordial d'adhésion et d'appropriation de la démarche par les acteurs locaux

→ Souhait de la CLE d'une gouvernance intégrant les acteurs locaux tout au long de la démarche

LA GOUVERNANCE



LA GOUVERNANCE



Composition

Panel représentatif des acteurs locaux de l'eau (élus/ techniciens...)

- EPCI,
- SCOT,
- Syndicat production AEP,
- Profession agricole,
- Industriels,
- Associations environnement, consommateurs
- Représentants de la pêche,
- Financeurs (AELB/ Région Bretagne),
- Services de l'Etat (DDTM, OFB, DREAL)

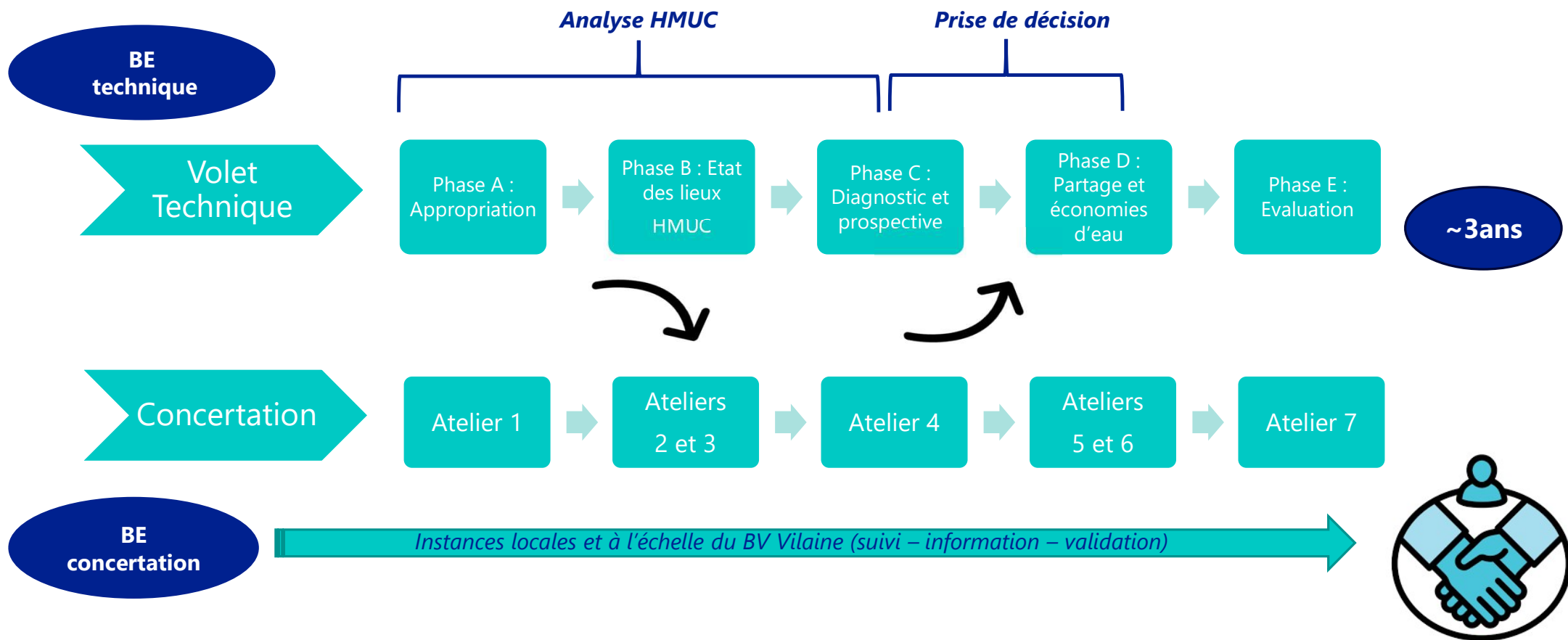
~30 personnes / bassin

Composition

Elus locaux référents

APPUI A LA CONCERTATION

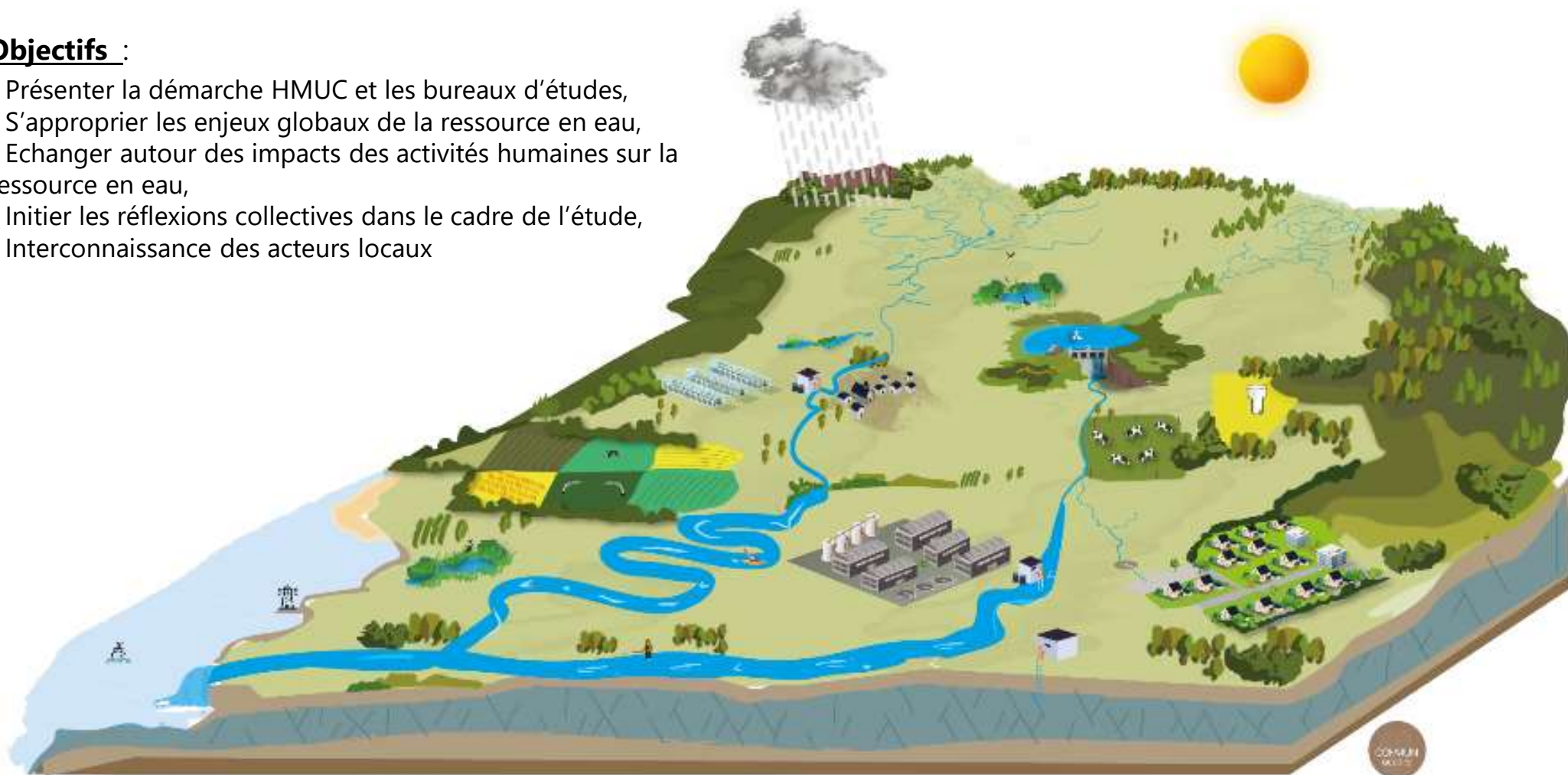
Un cahier des charges structuré en 2 lots :



Atelier 1 « Appropriation » - Outil « Fresque de l'eau » axé gestion quantitative

Objectifs :

- Présenter la démarche HMUC et les bureaux d'études,
- S'appropriier les enjeux globaux de la ressource en eau,
- Echanger autour des impacts des activités humaines sur la ressource en eau,
- Initier les réflexions collectives dans le cadre de l'étude,
- Interconnaissance des acteurs locaux





ATELIERS « Etat des lieux »

Volet « Usages / hydrologie »

- Matinée : Visites de sites
- Après-midi : 2nd comité de concertation - Présentation des résultats du volet « Usages » : prélèvements, rejets par UG, hypothèses de travail, limites

Usine eau potable - Châteaubourg



Exploitation agricole - Châteaubriant



CUMA Irriland- Pléchatel



Abattoir - Châteaubriant



Alternance présentation en plénière, travail en groupes

Présentation, échanges sur les résultats de chaque volet : définitions, quizz...

Le volet HYDROLOGIE ?

Travail de groupes Temps participatif 2

Les consignes :

- Préciser les usages de terres agricoles pour préserver l'appropriation de l'eau « Hydrologie »

Fonctionnement du temps de travail

Identifier les définitions précises des différents termes caractéristiques du volet « Hydrologie »
Positionner les termes complétés en face des bonnes définitions

Hydrologie : l'étude de l'eau dans son cycle et ses interactions avec l'environnement.

Volume disponible - Cours d'eau - Volume prélevable - Quantité laissée aux usages

En groupe 10 minutes

QUIZ : Temps participatif 3

Question 1 : Selon vous dans quelle proportion le débit des cours d'eau baisse en période estivale par rapport au débit observé en moyenne sur l'année ?

Réponse A : Entre 0 et 20%
Réponse B : Entre 20 et 50%
Réponse C : Entre 50 et 80%
Réponse D : Entre 80 et 100%

Question 2 : dans quelle proportion le débit des cours d'eau baisse en période estivale par rapport au débit observé en moyenne sur l'année ?

A. 0-20%
B. 20-50%
C. 50-80%
D. 80-100%

Bar chart showing the proportion of water flow decrease in summer for different response options. Option D (80-100%) is marked as correct.

01:00

ATELIERS « Etat des lieux »

Volet « CLIMAT »

- Intervention **M.Vincent DUBREUIL, du Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC)** suivie d'un échange avec les participants sur les problématiques liées à ces évolutions,
- Temps de travail collaboratif de groupe pour identifier les enjeux actuels et futurs et réfléchir à des pistes de solutions.

Elargissement aux membres de la CLE

Volet « Milieux »

- Souhait initial : sortie terrain « fonctionnement » des milieux aquatiques / hydrologie -> annulé / conditions météo
- > Photolangage + intervention OFB



11



DIFFICULTES

- Mobilisation des acteurs locaux selon les secteurs, les catégories
- Validation des différents éléments de ces études (méthodes, hypothèse..) – Nombreuses réunions (COTECH ...)
- Maintien de la dynamique et de la mobilisation sur un temps long / décalage de calendrier ~3 ans
- Compréhension / technicité et diversité des interlocuteurs (≠niveaux)



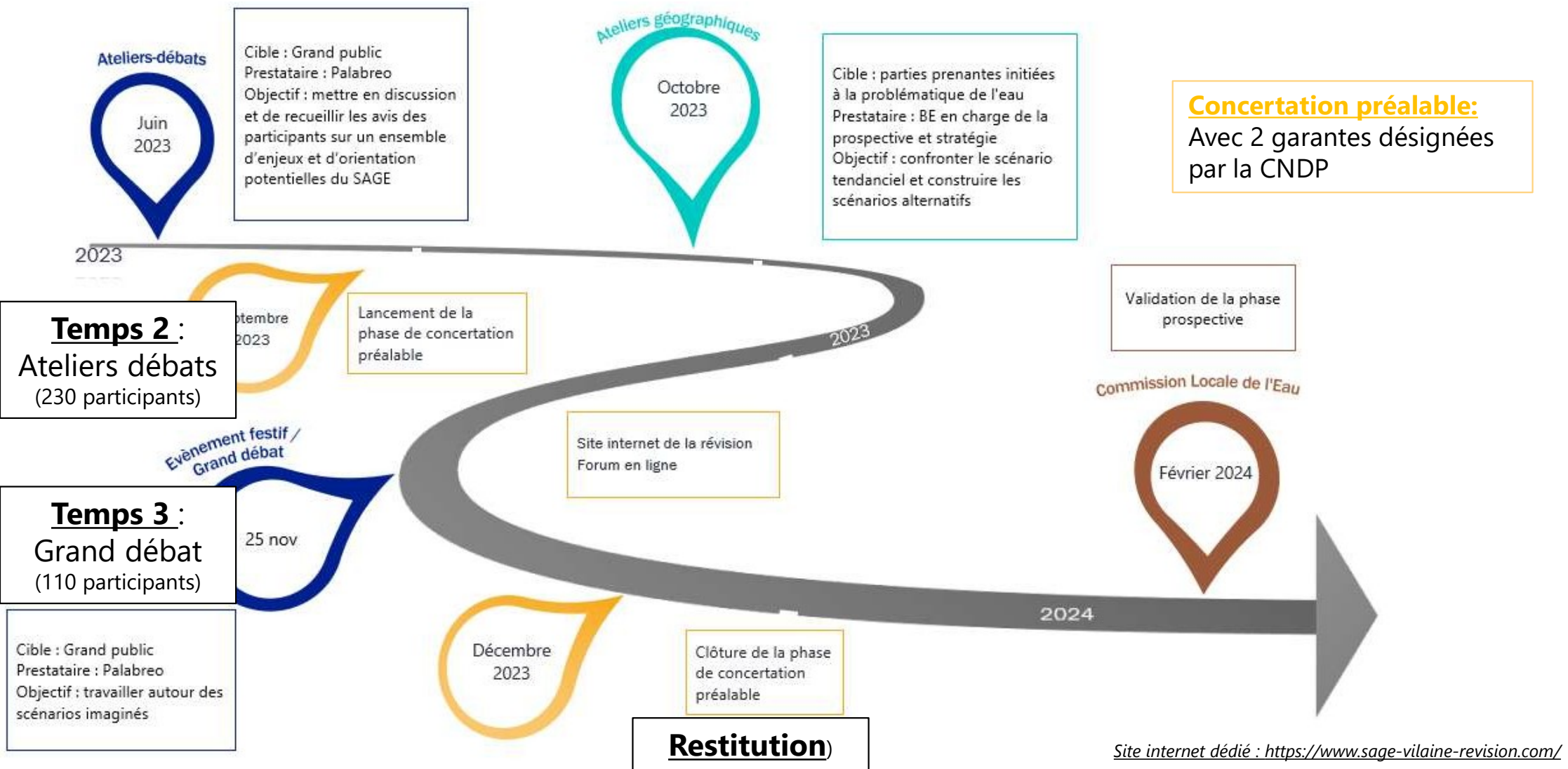
Renouvellement des élus 2026

POINTS POSITIFS

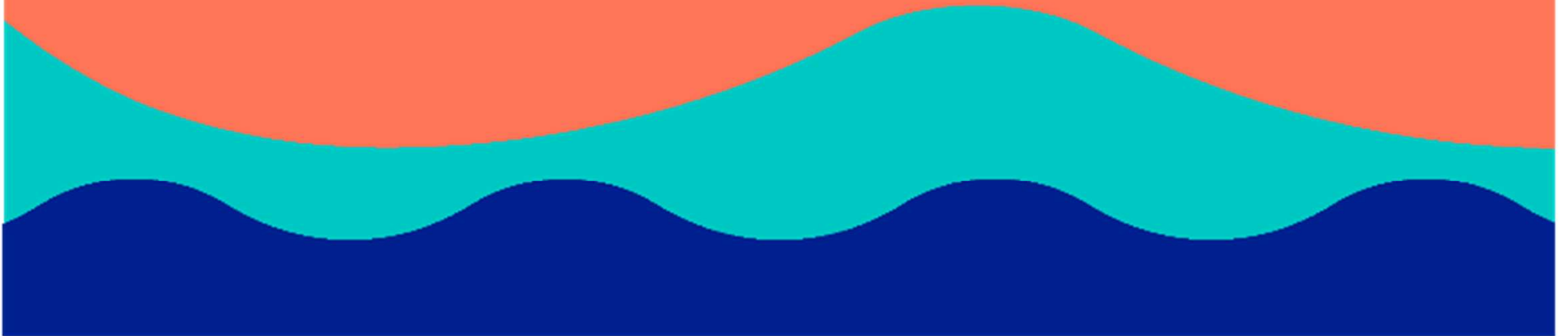
- Intérêts des participants pour la démarche
- Interconnaissance des acteurs de l'eau et des enjeux de chacun vis-à-vis de cette ressource (1^{ère} étape vis-à-vis de la gestion future)
- Appropriation, prise de conscience (fonctionnement, ordre de grandeurs, impact des usages...)
- Poste dédié à la démarche (organisation de ces différents temps de concertation, mobilisation ...)

CONCERTATION « Citoyens » - Exemple démarche menée dans cadre révision SAGE Vilaine

Temps 1 : questionnaire en ligne
(3558 réponses)



2- Délimitation des Unités de gestion



ROLE DES SOUS-UNITES DE REFERENCE

Finalité des sous-unités de référence : Unités spatiales, définies localement, à prendre en compte pour la gestion future de la ressource en eau (planification, programmes d'action, réglementation...) et dans le cadre de l'étude pour les analyses des différents volets :

Unités de référence pour les analyses de l'ensemble des volets de l'étude HMUC :

- Caractérisation des usages et des besoins en eau associés (y compris pour les milieux aquatiques),
- Caractérisation de la ressource en eau disponible,
- Évaluation de l'adéquation entre ces ressources disponibles et ces besoins,
- Détermination des Débits Objectifs d'Étiage
- Détermination des scénarios de répartition des volumes prélevables par usage.....

Référentiel invariable

Besoin d'unités spatiales pertinentes et opérationnelles par rapport au fonctionnement hydrologique et hydrogéologique, aux usages et aux organisations en place dans les zones d'étude :

- Critères « techniques » et de « gestion »
- Critères et propositions de délimitations partagés avec les acteurs des territoires

→ 3 à 4 sous-unités de référence envisagées pour chaque zone d'étude

Validés en Commission Permanente

Des critères fondamentaux

- ❑ **Hydrographie** : Masses d'eau DCE et leurs bassins versants, ouvrages structurants (retenues), stations hydrométriques
- ❑ **Hydrogéologie** : typologie selon la perméabilité (caractérisation des relations nappes <-> rivières), piézomètres
- ❑ **Occupations des sols** : profils (répartition par types : urbain, cultures, prairies, forêts)
Critères complémentaires :
 - part en zones humides
 - densité des plans d'eau
 - densité de haies
- ❑ **Usages** : volumes prélevés et répartition par catégories d'usage (AEP, agriculture, industrie)

Des critères d'ajustement potentiel

- ❑ **Limites administratives** : Régions, départements, EPCI-FP
- ❑ **Organisation AEP** : unités de distribution, interconnexions

PROCESSUS DE DELIMITATION – VILAINE AMONT-CHEVRE-SEMNON

17

Ateliers de concertation

Partage élargi des critères et des premiers scénarios de délimitation

Groupe de travail

- Remontée des remarques, échanges sur la pertinence des scénarios
- Proposition de scénarios privilégiés pour chaque zone d'étude

Juin

Juillet

Août

Sept.

Groupe de travail

Commission permanente

Echanges sur propositions de critères de délimitation à considérer

Réunion avec SMG 35

Echanges sur les scénarios de délimitation sous l'angle de la gestion de l'eau potable

CP puis CLE

CP : proposition d'une délimitation sur chaque BV et validation en CLE

Analyse des critères
Identification des critères discriminants sur les zones d'étude
Premiers scénarios de délimitation

Analyse des critères proposés par les ateliers
Modifications de scénarios
Scénarios complémentaires

Scénarios et variantes complémentaires

Appréciation de l'importance des critères, entre critères importants et discriminants (ex : retenues) et critères d'importance moindre et/non discriminants (ex : haies, géologie)

PROPOSITION DE DELIMITATIONS

3- DELIMITATIONS PROPOSEES

Délimitations présentées lors des ateliers de concertation du 4 juillet

Chevré Haute-Vilaine – Scénario A : « Principaux sous-bassins hydrographiques »

8

Avantages <ul style="list-style-type: none"> Simplicité Prise en compte des unités hydrographiques « naturelles » 		Inconvénients <ul style="list-style-type: none"> Pas de prise en compte des ouvrages structurants qui influencent le fonctionnement hydrologique Pas de prise en compte des autres facteurs anthropiques Nombre important de sous-unités (5)
Ateliers de concertation <ul style="list-style-type: none"> Permet d'appréhender le fonctionnement en l'absence des ouvrages Réalité hydrologique et paysagère Facilité de mise en œuvre, dont réglementaire Plus légitime et facile à défendre 		Ateliers de concertation

3- DELIMITATIONS PROPOSEES

Scénarios variants élaborés suite aux ateliers de concertation du 4 juillet

Chevré Haute-Vilaine – Scénario D : « Bassins d'alimentation des retenues » - Variante scission du bassin aval des retenues

11

Avantages <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des ouvrages structurants qui influencent le fonctionnement hydrologique 		Inconvénients <ul style="list-style-type: none"> Nombre important de sous-unités (6) Prise en compte d'une hydrographie définie par les activités humaines
Ateliers de concertation		Ateliers de concertation

3- DELIMITATIONS PROPOSEES

Délimitations présentées lors des ateliers de concertation du 4 juillet

Semnon – Scénario A : « Principaux sous-bassins hydrographiques »

14

Avantages <ul style="list-style-type: none"> Simplicité Prise en compte des unités hydrographiques « naturelles » 		Inconvénients <ul style="list-style-type: none"> Pas de prise en compte des ouvrages structurants qui influencent le fonctionnement hydrologique Pas de prise en compte des autres facteurs anthropiques
Ateliers de concertation <ul style="list-style-type: none"> Permet d'appréhender le fonctionnement en l'absence des ouvrages Réalité hydrologique et paysagère Facilité de mise en œuvre, dont réglementaire Plus légitime et facile à défendre 		Ateliers de concertation

3- DELIMITATIONS PROPOSEES

Délimitations présentées lors des ateliers de concertation du 4 juillet

Semnon – Scénario B : « Principaux sous-bassins hydrographiques + bassin amont de l'Etang de la Forge »

15

Avantages <ul style="list-style-type: none"> Simplicité Prise en compte des unités hydrographiques « naturelles » Prise en compte de l'Etang de la Forge 		Inconvénients <ul style="list-style-type: none"> Nombre important de sous-unités (5)
Ateliers de concertation <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des zones influencées Spécificité assolement et irrigation en amont de l'étang des Forges Cohérent avec les démarches opérationnelles actuelles et d'autres études en cours 		Ateliers de concertation <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte d'une hydrographie définie par les activités humaines

Validés en Commission Permanente

Des critères fondamentaux

- ❑ **Hydrographie** : Masses d'eau DCE et leurs bassins versants, ouvrages structurants (retenues), stations hydrométriques
- ❑ **Hydrogéologie** : typologie selon la perméabilité (caractérisation des relations nappes <-> rivières), piézomètres
- ❑ **Occupations des sols** : profils (répartition par types : urbain, cultures, prairies, forêts)
Critères complémentaires :
 - part en zones humides
 - densité des plans d'eau
 - densité de haies
- ❑ **Usages** : volumes prélevés et répartition par catégories d'usage (AEP, agriculture, industrie)

Des critères d'ajustement potentiel

- ❑ **Limites administratives** : Régions, départements, EPCI-FP
- ❑ **Organisation AEP** : unités de distribution, interconnexions

Ateliers de concertation

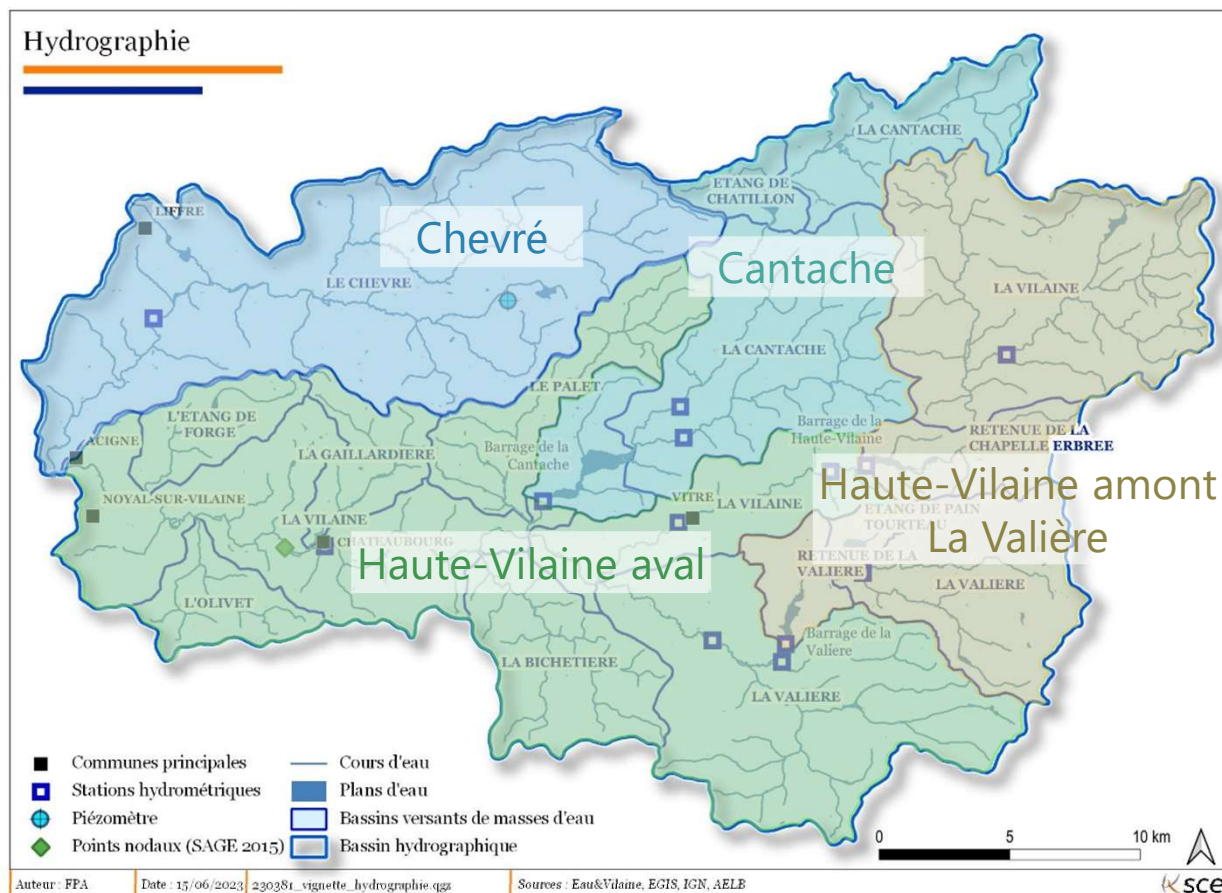
Autres critères proposés

- Plans d'eau
- Secteurs d'irrigation
- Gros prélèvements
- Rejets
- Import/export ressources, empreinte eau

DELIMITATIONS RETENUES

TERRITOIRE DE VILAINE AMONT CHEVRE

- Localisation stations hydrométriques
- Prise en compte des ouvrages structurants du territoire
- Distinction des bassins d'alimentation des 3 grandes retenues, pour pouvoir définir des modalités de gestion spécifiques sur les territoires qui les alimentent
- Regroupement des bassins des retenues de Haute-Vilaine et de la Valière, considérant qu'ils contribuent ensemble à l'alimentation de l'usine AEP de la Grange
- Nombre limité d'unités pour rationaliser les modalités de gestion

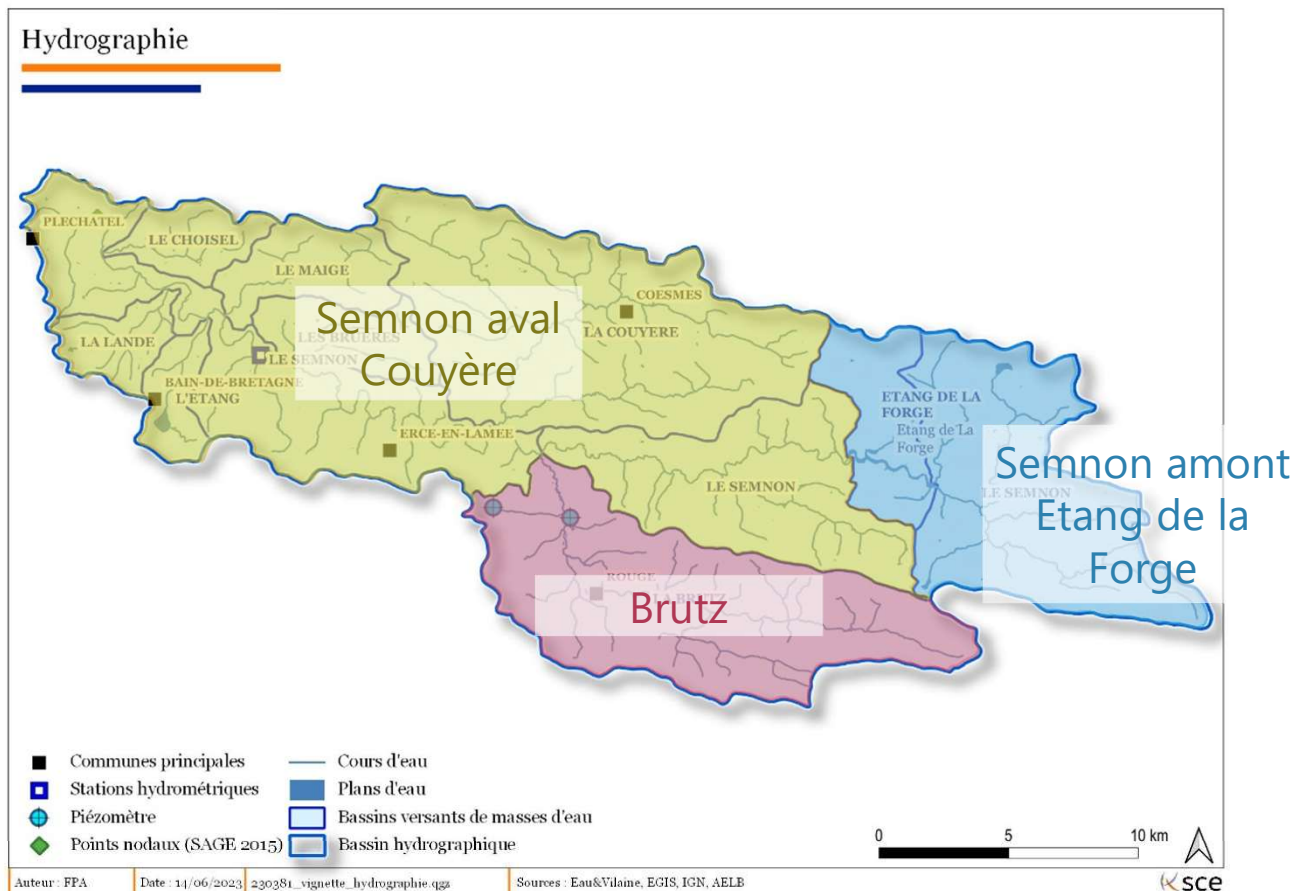


DELIMITATIONS PROPOSEES

21

BASSIN DU SEMNON

- Distinction du bassin à l'amont de l'ouvrage de l'Etang de la Forge, considérant le fonctionnement spécifique de ce secteur (assecs fréquents, prélèvements irrigation)
- Distinction du bassin de la Brutz compte tenu des prélèvements AEP dans les anciennes mines de Soulvache et de sa situation en Pays de la Loire (modalités de gestion de la ressource)
- Nombre limité d'unités pour rationaliser les modalités de gestion



Validation CLE 29/09/2023

SUR LE BASSIN DE LA CHERE

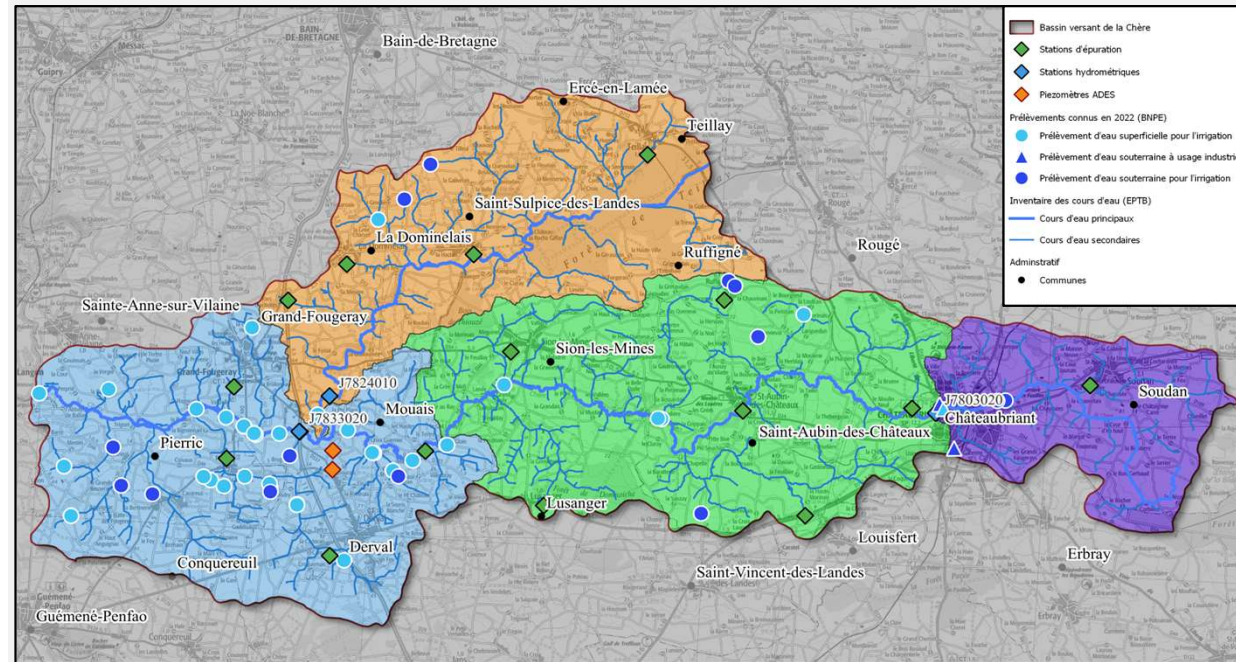
22

- ➊ Analyse du territoire au regard des critères présentés précédemment -> proposition de découpage en UG
- ➋ Présenté et discuté en COTECH puis en atelier de concertation

Critères principaux qui sous-tendent ce découpage

- Localisation stations hydrométriques
- Distinction du **bassin de l'Aron** : cours d'eau plus préservés, peu de prélèvements, nombreux plans d'eau, majoritairement sur le département 35.
- Masse d'eau de la Chère découpée en trois zones distinctes :
 - ✓ **Zone aval** (aval de Mouais) : vallée alluviale, concentration de la majorité des prélèvements
 - ✓ **Zone amont** : concentration des prélèvements à usages industriels, grands plans d'eau, cours d'eau fortement remaniés
 - ✓ **Zone intermédiaire**

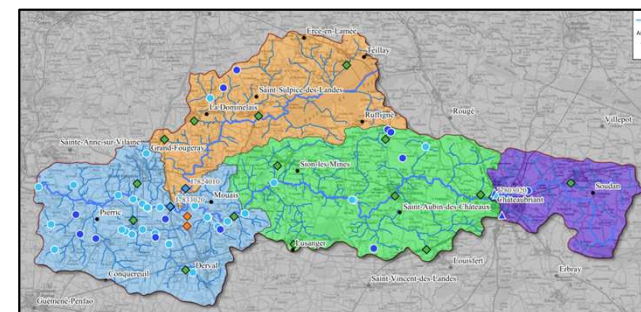
Proposition de découpage du Bassin de la Chère



Validation CLE 28/02/2025

Pour les ressources souterraines, assimilation des UG souterraines aux UG de surface (une seule masse d'eau souterraine sur aquifère de socle majoritairement)

CARACTERISTIQUES DES UNITES DE GESTION



	Unité de Gestion (UG)			
	L'Aron	La Chère de sa source à Châteaubriant	La Chère de Châteaubriant à Mouais	La Chère à l'aval de Mouais
Superficie (km²)	114	58	149	133
Caractéristiques du territoire	Forêts importantes Terrains agricoles représentent les 2/3 surface	Inclut la commune de Châteaubriant,	Prédominance agricole Vallée alluviale encaissée	Prédominance agricole Élargissement de la vallée alluviale
Bassin versant	L'Aron	La Chère		
Station hydrométrique	Station à l'aval de l'UG à Mouais	Station à l'aval de Châteaubriant	Pas de station	Station de la Chère à Derval située à l'aval de la confluence avec l'Aron
Morphologie /qualité	Tête de bassin versant / peu aménagé sur l'amont	Tête de bassin versant /peu aménagé	Vallée encaissée / nombreux aménagements	Vallée large / zone aménagée
Prélèvements et rejets	Peu de prélèvements recensés	Concentration des prélèvements à usages industriel	Peu de prélèvements et influence des rejets (STEP)	Concentration de la majorité des prélèvements agricoles
Plans d'eau	Nombreux plans d'eau à l'amont	Grands plans d'eau à l'amont de Châteaubriant	Nombreux plans d'eau (382) dont les deux plus grands	-
Autre caractéristique notable	Faible augmentation de la population	Tête de bassin versant et cours d'eau fortement remaniés	Quelques tronçons de cours d'eau assez préservés	Aval situé sur les alluvions de la Vilaine



Contact

Boulevard de Bretagne - BP 11
56130 LA ROCHE-BERNARD
02 99 90 88 44
eaux-et-vilaine.fr